



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élections cantonales et municipales

Question écrite n° 58454

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les déplacements de ses ministres durant l'actuelle campagne des élections municipales et cantonales. En effet, s'il a bien été officiellement précisé que les déplacements des membres du gouvernement, pendant cette période, n'étaient pas pris en charge par l'Etat, mais par leurs partis politiques respectifs, il n'en reste pas moins qu'ils engendrent un coût important au niveau des dispositifs de sécurité. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage de faire imputer les frais de déplacement des forces de l'ordre sur les comptes de campagne des candidats soutenus. Par ailleurs, il demande à M. le Premier ministre, toujours prêt à donner des leçons de bonne gouvernance, s'il a cautionné la présence du ministre de l'agriculture et de la pêche, durant toute un après-midi et une soirée dans le département de la Charente-Maritime, le lundi 19 février 2001, pour servir de béquille à deux candidats de la gauche plurielle à des élections municipales et « lancer la campagne » d'un candidat socialiste à une cantonale ! Alors que l'élevage français connaît l'une des plus graves crises de son histoire et que toute la filière est en péril, il lui demande si le temps du ministre de l'agriculture et de la pêche n'aurait pas pu être mieux utilisé pour la défense des intérêts des professionnels de la viande.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58454

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1299